

Cent soixante-douzième session

172 EX/10

PARIS, le 29 juillet 2005

Original anglais

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ALPHABÉTISATION :  
RAPPORT INTÉRIMAIRE POUR 2004-2005**

**RÉSUMÉ**

Par sa résolution 56/116, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2003-2012 « Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) » en tant que contribution à l'objectif de l'éducation pour tous et a décidé qu'il revenait à l'UNESCO d'assurer, en jouant un rôle moteur et de catalyseur, la coordination des activités qui seraient menées au niveau international dans le cadre de la Décennie.

En application de cette résolution, l'UNESCO a préparé un projet de Plan d'action international pour la Décennie qui a été soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session. Par sa résolution 57/166, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de l'ONU d'établir, en cogération avec le Directeur général de l'UNESCO, un rapport sur la mise en œuvre du Plan qui lui serait présenté à sa cinquante-neuvième session. À ladite session, l'Assemblée générale, par sa résolution 59/149, a prié l'UNESCO de prendre vraiment en main la coordination de la Décennie de telle sorte que celle-ci complète d'autres initiatives mondiales. Elle a aussi prié le Secrétaire général, en cogération avec le Directeur général de l'UNESCO, d'établir et de présenter tous les deux ans à l'Assemblée générale un rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action international, et ce à partir de 2006.

Dans sa décision 169 EX/3.4.3, le Conseil exécutif a invité le Directeur général à travailler en relation étroite avec ses partenaires de la Décennie, et notamment avec les organismes des Nations Unies et les organismes de développement bilatéraux et multilatéraux, à renforcer l'aide fournie aux États membres qui en ont besoin, à suivre les progrès de la Décennie et à soumettre un rapport à l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, ainsi qu'au Conseil exécutif tous les deux ans, à compter de 2005.

Conformément à la décision 169 EX/3.4.3, le Directeur général soumet le présent rapport au Conseil exécutif à sa 172<sup>e</sup> session. Ce rapport décrit l'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action international depuis mai 2004 et indique comment il contribue à faire progresser les objectifs de l'EPT. Il accorde une place particulière à une appréhension critique du rôle de coordonnateur de l'UNESCO dans la réalisation des objectifs de la Décennie, et à la description des programmes et des projets entrepris dans le monde entier en relation avec des objectifs de la Décennie.

Décision proposée : paragraphe 28.

## INTRODUCTION

1. Bien que la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que « *Toute personne a droit à l'éducation* », l'alphabétisation est loin d'être au premier rang des priorités des gouvernements nationaux et de la communauté internationale. On estime qu'il y a dans le monde environ 799 millions d'adultes analphabètes et 103 millions d'enfants non scolarisés. Comme il est déclaré dans le Cadre d'action de Dakar, « ... *Ces chiffres sont une insulte à la dignité humaine et un déni du droit à l'éducation. Ils constituent des obstacles majeurs sur la voie de l'élimination de la pauvreté et de la réalisation d'un développement durable* ». C'est pourquoi l'alphabétisation est au cœur des efforts tendant à assurer un développement durable ainsi qu'à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et tous les autres objectifs de l'éducation pour tous (EPT).

2. Pour donner effet à la décision 169 EX/3.4.3, l'UNESCO assume son rôle de coordination internationale de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, suit l'avancement de la Décennie et a soumis un premier rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-neuvième session. L'UNESCO a collaboré avec ses partenaires de la DNUA pour la réalisation des objectifs de celle-ci et a renforcé son assistance aux États membres pour la mise sur pied de leur politique d'alphabétisation et de leur stratégie concrète. En réponse aux demandes formulées par le Conseil exécutif et l'Assemblée générale des Nations Unies, le présent document donne un aperçu des progrès réalisés en indiquant les activités menées dans le monde en 2004 et au premier semestre de 2005 en vue de mettre en œuvre le Plan d'action international pour la Décennie, et contient un certain nombre de suggestions tendant à en améliorer l'efficacité.

3. Certains thèmes (notamment l'alphabétisation et les sexes, l'alphabétisation et le développement durable, l'alphabétisation et la santé, l'alphabétisation et l'autonomisation, l'alphabétisation et la paix) méritent de retenir particulièrement l'attention pendant la Décennie. Ils s'articulent avec d'autres initiatives et objectifs comme la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), les Objectifs du Millénaire pour le développement et, bien entendu, l'ensemble des objectifs de l'EPT.

4. Parallèlement, l'UNESCO mènera des actions spécifiques pour mettre en œuvre la Décennie dans un groupe de pays qui ont les plus grands besoins en matière de développement et d'éducation. Pour ce faire, elle aura recours à son cadre stratégique de développement des ressources humaines, en s'appuyant sur trois grandes initiatives : l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE), l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne et l'Initiative mondiale VIH/sida et éducation (EDUCAIDS).

### **Le rôle de coordination de l'UNESCO (2004-2005) et l'avancement de la mise en œuvre de la Décennie dans les différentes régions**

5. Pour jouer son rôle de coordination, l'UNESCO a constitué une équipe internationale pour la Décennie. Elle a aussi créé à l'échelon régional des équipes d'experts qui contribueront à la conception de stratégies et plans régionaux pour la mise en œuvre du Plan d'action international de la DNUA. Un portail de l'alphabétisation est en train d'être mis sur pied en vue de la mise en commun des informations à l'échelon mondial. Enfin, l'UNESCO a entretenu la dynamique créée par le lancement de la Décennie en incitant toutes les parties prenantes à participer à sa mise en œuvre dans toutes les régions du monde.

6. Au cours de la période considérée, Mme Laura Bush, première dame des États-Unis et ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la Décennie, s'est employée à promouvoir l'alphabétisation dans le monde. Elle a notamment pris la parole à la conférence « Les États-Unis, l'UNESCO et l'éducation pour tous » qui a eu lieu le 28 février 2005 à l'Université de Georgetown. Mme Bush a souligné l'importance de l'alphabétisation pour tous et en particulier de la lecture en commun de la mère et de l'enfant. Elle a parlé avec chaleur de l'alphabétisation des femmes en Afghanistan et en Jordanie.

## **Rapports sur les activités régionales**

### **Région Afrique**

7. Avec l'appui de l'UNESCO, un certain nombre de pays africains ont organisé des manifestations et des programmes en relation avec l'alphabétisation.

- En République démocratique du Congo, la Journée internationale de l'alphabétisation a été célébrée le 8 septembre 2004. La cérémonie s'est déroulée à Kinshasa, en présence du Directeur général de l'UNESCO et du Ministre des affaires sociales chargé de l'alphabétisation. Des fournitures scolaires ont été distribuées à 28 centres d'alphabétisation, qui ont été récompensés de leurs efforts de développement des savoirs fondamentaux.
- La Commission nationale éthiopienne pour l'UNESCO, avec le concours de l'UNICEF, du Groupe de donateurs pour le secteur de l'éducation et d'ONG, a tenu un atelier national le 8 septembre 2004 à Addis-Abeba (Éthiopie) pour discuter des politiques, des partenariats et des stratégies de développement des programmes d'alphabétisation.
- Un lancement national de la Décennie a eu lieu le 21 septembre 2004, dans l'État d'Ebonyi (Nigéria), l'accent étant mis sur l'éducation communautaire et l'alphabétisation par la radio.
- En Namibie, en avril 2005, la Coalition namibienne pour la DNUA a annoncé le Plan stratégique de la Décennie pour 2005-2006 qui vise à favoriser, suivre et orienter la mise en œuvre d'un cadre relatif à l'alphabétisation pour tous.
- L'association pour le développement de « Bailleurs de fonds pour l'éducation en Afrique » (ou Association pour le développement de l'éducation en Afrique - ADEA) a commandité cette année, en vue de sa prochaine réunion biennale, des études sur l'alphabétisation dans un certain nombre de pays africains.
- L'UNESCO a participé avec l'UNICEF à des activités relatives à des enfants placés dans des environnements éducatifs formels et non formels et aux filles et femmes en Afrique.
- Au Burundi, l'UNESCO et l'UNICEF ont exécuté conjointement des activités de formation des alphabétiseurs.
- L'UNICEF a signalé que le nombre de femmes et de filles inscrites aux cours d'alphabétisation fonctionnelle en Guinée-Bissau est passé de 6.500 à 8.700 et que le taux d'abandon avait baissé sensiblement ces deux dernières années.
- Dans le cadre du projet UNESCO/Fonds-en-dépôt italien sur le « Développement de l'éducation non formelle grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC) », des praticiens de l'alphabétisation et de l'éducation non scolaire travaillant dans

des régions défavorisées de Namibie, d'Ouganda, du Mali et du Burkina Faso, ont appris à se servir des TIC pour l'alphabétisation et la formation permanente.

- L'UNESCO et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) ont organisé un atelier régional à Dakar (Sénégal) du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2004 sur le thème « Renforcement des capacités des facilitateurs de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ». Les objectifs étaient d'identifier les bonnes pratiques d'alphabétisation en Afrique et de concevoir les grandes lignes d'un dossier documentaire régional adaptable destiné à la formation du personnel de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. D'autres réunions d'experts ont eu lieu pour mettre au point un manuel qui devrait être prêt en juillet 2005.

## Région États arabes

8. Pour développer l'alphabétisation dans cette région, l'UNESCO a organisé au cours de l'année des ateliers régionaux sur l'intégration de la problématique de l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités de personnel d'alphabétisation de sexe féminin.

- Sur le thème « Renforcement des capacités dans le domaine de l'initiation scientifique et technique sur une base paritaire en vue de consolider les aptitudes utiles pour la vie courante, un atelier s'est tenu au Caire du 30 août au 2 septembre 2004. La révision du Plan national d'EPT de l'Égypte s'est inspirée de ses conclusions ainsi que des résultats d'une enquête nationale sur la disparité entre le nombre de garçons et de filles dans l'enseignement secondaire et technique.
- Le Bureau de l'UNESCO au Caire a effectué en Égypte une étude sur les meilleures pratiques concernant l'utilisation des TIC pour développer les compétences de base.
- Un « *Literacy Mother Manual Training Kit* » (trousse pédagogique de formation au « Mother Manual » pour l'alphabétisation) a été produit en collaboration avec la Sudan Open Learning Organization, à l'intention des alphabétiseurs de la région. Il devrait servir à développer l'apprentissage tout au long de la vie grâce à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle.
- Dans le cadre de son Initiative d'éducation rurale pour la DNUA, la Commission nationale syrienne pour l'UNESCO, en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation fournira du matériel pédagogique et assurera des sessions de formation en vue de l'organisation de cours d'alphabétisation et d'acquisition des compétences nécessaires à la vie courante à l'intention de bédouins de la zone rurale de Tadmor (Syrie).
- Le Bureau de l'UNESCO à Ramallah a aidé le Ministère palestinien de l'éducation et de l'enseignement supérieur à exécuter des activités éducatives au titre de son plan de développement de l'éducation pour 2000-2005. Des ateliers de formation sur l'éducation des adultes devaient se tenir de juin à juillet 2005 sur la Rive occidentale et à Gaza.
- La réunion annuelle de 2004 de la Consultation collective des ONG sur l'ETP, qui a eu lieu du 9 au 11 décembre 2004, à Beyrouth (Liban), a eu pour thème « Renforcer les capacités d'engagement de la société civile dans le processus EPT : l'intégration de l'alphabétisation pour tous ». Cette manifestation a rassemblé 120 ONG et réseaux internationaux, régionaux ou nationaux s'occupant d'éducation et d'alphabétisation. Un plan d'action a été établi pour encourager les organisations de la société civile à participer à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des stratégies d'alphabétisation.

- Au titre de l'initiative pour l'alphabétisation lancée par le G8/BMENA (pays du Moyen-Orient élargi et de l'Afrique du Nord), l'UNESCO a contribué activement à l'élaboration de directives pour des partenariats visant à améliorer les niveaux d'alphabétisation dans cette région. Ce processus de consultation a notamment comporté une série de réunions et d'ateliers techniques organisés à Bruxelles (novembre 2004), au Maroc (décembre 2004), à Londres (février 2005) et en Algérie (avril 2005) pour la préparation de la Conférence des Ministres de l'éducation, qui a été le point culminant de ce processus et s'est tenue en Jordanie les 22 et 23 mars 2005.
- Les Ministres de l'éducation de la région ont approuvé l'utilisation du Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP), piloté par l'UNESCO/ISU, comme outil permettant de mesurer l'alphabétisation dans la région.
- Une réunion technique sur la conception et le coût des programmes d'alphabétisation à mettre en œuvre se tiendra en Égypte en septembre 2005. Les partenaires ont exprimé un vif intérêt en ce qui concerne l'aide à apporter au processus de réforme et l'amélioration des niveaux d'alphabétisation dans la région arabe. Le Ministère britannique du développement international (DFID) est le principal organisme chargé de la coordination et mène déjà des activités d'alphabétisation en Égypte et au Yémen.

### **Région Asie-Pacifique**

9. Des actions de promotion de l'alphabétisation ont été menées dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique.

- L'UNESCO, l'UNICEF, Oxfam Grande-Bretagne et le Ministère indonésien de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et des sports ont organisé une « Conférence nationale sur l'alphabétisation » à Jakarta (Indonésie), en septembre 2004. Comme suite à cette Conférence, le Président de l'Indonésie a lancé, le 2 décembre 2004, le « Mouvement d'alphabétisation » qui a pour objet de promouvoir l'alphabétisation et d'obtenir des engagements de toutes les parties prenantes.
- Le Bureau de l'UNESCO à Almaty a attiré l'attention de toutes les parties intéressées sur les problèmes d'alphabétisation en faisant participer les médias à une campagne de sensibilisation. Entre autres activités figure la diffusion d'un jeu de documents pédagogiques, conçu avec le concours d'ONG locales de la sous-région, pour fournir des informations sur la Décennie, l'EPT et les Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Au Cambodge, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande, au Viet Nam, au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Mongolie, le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a aidé le Ministère de l'éducation à intégrer les questions d'égalité des sexes dans la planification de l'EPT, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.
- Le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh a aidé le Gouvernement cambodgien à établir le « Plan d'action national d'éducation non formelle », le « Plan stratégique pour l'éducation » et le « Programme de soutien au Secteur de l'éducation (2004-2008) ».
- Le Bureau de l'UNESCO à Beijing a aidé le Gouvernement mongol à associer les TIC aux méthodes traditionnelles d'alphabétisation reposant sur le face-à-face pédagogique.

- Le Bureau de l'UNESCO à Jakarta a secondé le Gouvernement indonésien dans l'élaboration de politiques et pratiques éducatives visant à unifier les programmes d'enseignement pour permettre aux élèves de passer d'une école coranique à un établissement du système scolaire et vice-versa.
- Le Bureau de l'UNESCO à Islamabad, en étroite collaboration avec le Ministère fédéral pakistanais de l'éducation et l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA), a achevé la mise au point des « Lignes directrices pour le cadre d'action stratégique de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation ». Le Centre national d'éducation non formelle et à distance a aussi bénéficié de l'aide du bureau de l'UNESCO pour l'élaboration de matériels pédagogiques répondant aux besoins d'alphabétisation des adolescents et des adultes.
- Avec l'appui du Bureau de l'UNESCO à Hanoi, le Gouvernement vietnamien a procédé le 24 mars 2005, comme il le fait tous les cinq ans, à un examen national des centres d'apprentissage communautaires. À la suite de cet examen, l'Assemblée nationale vietnamienne a approuvé le 18 mai 2005 la loi révisée relative à l'éducation nationale qui reconnaît aux centres d'apprentissage communautaires le statut d'établissements officiels d'éducation non formelle chargés d'assurer l'alphabétisation et la formation permanente.
- Le PNUD apporte son soutien au Gouvernement afghan dans le cadre d'activités d'alphabétisation. Le département de l'alphabétisation a établi un plan national qui vise à porter le taux d'alphabétisation de 28 à 60 % et a créé 87 établissements d'alphabétisation fonctionnelle à Kaboul et 122 autres en province.
- L'UNESCO, grâce aux fonds-en-dépôt japonais et en collaboration avec le PNUD et le Gouvernement afghan, exécute un projet de « Développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle en Afghanistan (LAND Afghan) », qui vise à jeter les fondements techniques et structurels des progrès de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, en ciblant plus particulièrement les filles et les femmes, la mise au point de matériels pédagogiques, la formation de personnel de l'éducation non formelle et la création de centres d'apprentissage communautaires.
- Dans le cadre du thème transversal de l'UNESCO relatif à l'élimination de la pauvreté, un projet interdisciplinaire intitulé « Répondre aux besoins éducatifs des adolescents non scolarisés, et en particulier des adolescentes, en Asie du Sud » est en cours d'exécution. Ce projet vise à répondre à ces besoins d'apprentissage en combinant alphabétisation, aptitudes essentielles pour la vie courante, notions scientifiques et juridiques et accès à des microcrédits en vue de favoriser l'apparition de nouvelles activités génératrices de revenus. Plus de 6.000 adolescents et adolescentes de zones rurales déshéritées sont ainsi enrôlés dans des projets pilotes au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et au Népal.

### **Région Amérique latine et Caraïbes**

10. La région Amérique latine et Caraïbes s'est, elle aussi, illustrée par son dynamisme.
  - Le Ministère cubain de l'éducation, avec le concours de l'UNESCO et d'autres organisations internationales à vocation éducative, a tenu à La Havane, du 31 janvier au 4 février 2005, le premier « Congrès mondial d'alphabétisation ». L'expérience nationale de Cuba et son soutien continu aux programmes d'alphabétisation menés dans les pays d'Amérique latine et d'Afrique ont été évoqués parallèlement à la situation présente de l'alphabétisation dans le monde.

- Le Bureau de l'UNESCO à Montevideo a, de concert avec l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP), lancé en 2004 un appel en faveur de l'innovation dans les efforts d'alphabétisation. Cette initiative tend à soutenir des projets de caractère novateur dans le domaine de l'éducation de base et des soins de santé en Uruguay.
- Un groupe de spécialistes de l'alphabétisation s'est réuni en juin 2004 au Bureau de l'UNESCO à Santiago afin d'élaborer le Plan régional d'action de la Décennie, qui a été présenté pendant l'année à diverses conférences régionales et internationales.
- Le Bureau de l'UNESCO à Brasilia a continué d'aider le Ministère brésilien de l'éducation à formuler une politique nationale de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. Une évaluation qualitative de deux grands programmes a été achevée en mars 2005 et le Ministère de l'éducation en utilise déjà les résultats. Le Bureau de l'UNESCO au Brésil a entrepris en mai 2005, la mise en œuvre d'un projet expérimental sur l'alphabétisation des adultes, financé par les fonds-en-dépôt japonais. Les leçons tirées de l'expérience brésilienne sont partagées avec les pays africains lusophones. Un accord de coopération a été conclu en mai 2005 avec le Bureau multipays de l'UNESCO en Namibie et le Ministère angolais de l'éducation dans le but de mettre en œuvre le projet, financé par des fonds-en-dépôt italiens, d'élaboration d'un « Plan stratégique national d'alphabétisation en Angola ».
- Le Bureau de l'UNESCO à San José appuie le programme du Ministère de l'éducation du Panama tendant à combattre l'analphabétisme et la pauvreté dans les régions à peuplement autochtone. L'UNESCO a aidé le Gouvernement cubain à établir une documentation sur son expérience nationale en matière d'alphabétisation et d'utilisation des TIC au bénéfice des femmes rurales. Cette étude de cas sera présentée au Sommet mondial sur la société de l'information (Tunis, novembre 2005) et à la réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous (Beijing, novembre 2005).

## Région Europe

11. Des activités ont aussi été conduites en Europe et en Amérique du Nord.

- L'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE), en étroite collaboration avec la Commission nationale française pour l'UNESCO, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), l'Association européenne pour l'éducation des adultes (AEAE) et l'Union européenne (UE) ont organisé le « Colloque régional européen sur l'analphabétisation » qui s'est tenu à Lyon (France) du 2 au 5 avril 2005, avec la participation de responsables des politiques, de représentants d'instituts de recherche et d'universités et d'organismes publics et privés d'alphabétisation. Il a été décidé à ce Colloque que l'IUE devrait coordonner, pour l'Europe, la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et faire office de centre d'échange d'information sur les meilleures pratiques dans la région européenne. La plupart des pays d'Europe et d'Amérique du Nord reconnaissent depuis longtemps que l'instruction élémentaire de leurs ressortissants comme des populations immigrées laisse à désirer, mais il existe aujourd'hui une nouvelle volonté d'améliorer l'utilité et la qualité des compétences de base dispensées par l'école, de l'éducation permanente et d'autres formes d'instruction élémentaire des adultes, telles qu'elles sont inscrites dans les lois des pays ou des États, dans les politiques décidées sur la base de l'expérience et dans les dispositifs institutionnels.

## **Contributions des organismes des Nations Unies aux objectifs de la Décennie**

12. Tant la sixième réunion du Groupe de travail sur l'éducation pour tous, prévue à l'UNESCO, à Paris, du 19 au 21 juillet, que la cinquième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous, prévue à Beijing (Chine) du 28 au 30 novembre 2005, porteront leur attention, entre autres questions, sur l'alphabétisation et l'éducation des populations rurales. La réunion du Groupe de haut niveau pourra s'appuyer sur les informations contenues dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006, qui doit paraître début novembre et dont le thème central est l'alphabétisation.

13. L'UNESCO a commencé de mettre en œuvre l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE), programme d'action centré sur les pays où le taux d'alphabétisation des adultes est inférieur à 50 % ou qui comptent 10 millions ou plus d'adultes illettrés. L'Initiative a pour objectif d'accroître sensiblement les possibilités de bénéficier d'une alphabétisation de qualité dans le cadre de la DNUA. Une réunion des partenaires de LIFE s'est tenue les 21 et 22 juillet 2005 à l'UNESCO, à Paris, pour discuter des moyens de renforcer des partenariats en vue d'assurer une alphabétisation efficace.

14. L'UNESCO poursuit ses efforts tendant à promouvoir des environnements propices à l'instruction. Un deuxième Mémoire d'accord pour l'exercice 2005-2007 a été signé par l'UNESCO et l'Association internationale pour la lecture (IRA) en vue de la poursuite du programme de l'UNESCO « Lecture pour tous », qui a débuté en juillet 2003. Ce programme apporte une aide aux pays dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire formel et non formel et encourage le jumelage d'universités dans le monde entier dans le but d'améliorer l'enseignement de la lecture et de l'écriture.

15. Le Programme alimentaire mondial a adopté un plan stratégique pour 2004-2007. L'une des priorités stratégiques dans le domaine de l'éducation consiste à réduire les disparités entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'éducation et à l'acquisition des compétences. En 2004, le PAM a permis de donner une aide alimentaire dans les écoles à 16,6 millions d'enfants répartis dans 69 pays. Le PAM est en train d'élaborer un document de politique générale qui orientera et élargira le soutien apporté à l'alphabétisation, à l'acquisition de compétences et à l'éducation non formelle.

16. En 2004, l'UNICEF a apporté un soutien de grande ampleur à l'alphabétisation à l'échelon national. Près des deux tiers des programmes ciblaient les filles et les femmes, tandis qu'un tiers concernait les enfants scolarisés dans des environnements formels et non scolaires. La plupart des programmes comprenaient une assistance technique, un renforcement des capacités et la fourniture de matériel pédagogique.

17. L'OIT exécute un programme d'action pour l'exercice 2004-2005 qui tend à améliorer l'accès à l'éducation et sa qualité en contribuant à réduire la pénurie d'enseignants qualifiés. Ce programme est maintenant opérationnel dans 12 pays d'Afrique, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe orientale. Il a pour objet d'aider les ministres de l'éducation, les syndicats d'enseignants et les gestionnaires d'établissements privés à participer à un processus de dialogue social en vue de proposer des actions au plan national pour remédier à la pénurie d'enseignants qualifiés.

18. Le FNUAP a poursuivi ses efforts pour faire en sorte que l'éducation de base et l'alphabétisation, notamment des femmes et des filles, fassent partie intégrante de tous les programmes. Des projets d'envergure ont été exécutés en Amérique latine, en Afrique et en Asie dans le domaine de l'alphabétisation.



19. Par le biais du projet intitulé « Réduire la vulnérabilité pour conférer des moyens de subsistance durables », l'UNESCO, en collaboration avec l'ONUSIDA et d'autres organismes implantés en Afrique du Sud, en Asie (Inde) et en Amérique latine, intervient auprès de populations marginalisées et vulnérables afin d'améliorer leur capacité de gagner leur vie grâce à une éducation de base et à une formation professionnelle, y compris dans le domaine de l'agriculture biologique.

20. L'UNESCO décerne trois prix d'alphabétisation par an : le Prix Association internationale pour la lecture et les deux prix d'alphabétisation Roi Séjong. Le thème choisi pour les Prix internationaux d'alphabétisation en 2004 était l'égalité des sexes. Le « Prix Association internationale pour la lecture » a récompensé l'organisation mauricienne « Edikasyon pu travayer » (Éducation pour travailler) ; les deux prix d'alphabétisation Roi Séjong ont été attribués à AlfaSol au Brésil et au groupe de pilotage de la formation à l'alphabétisation de la province de Qinghai, en Chine. Le thème retenu pour 2005 était « l'alphabétisation au service du développement durable ». Le Prix Association internationale de lecture a été décerné à l'Association PROGRESSO du Mozambique et les prix Roi Séjong ont été respectivement attribués à GOAL, ONG du Soudan, et à l'Association espagnole AULA. Le Gouvernement chinois a récemment annoncé qu'il parrainerait, dans le cadre de l'initiative LIFE, un Prix Confucius UNESCO d'alphabétisation.

### **Vers une amélioration du suivi et de l'évaluation de la Décennie**

21. L'un des grands problèmes qui se pose à la communauté mondiale tient au manque de données transnationales fiables et comparables sur la situation de l'alphabétisation. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) travaille à améliorer ses procédures de collecte de données et s'emploie à rassembler et à analyser des données statistiques en vue de renforcer les capacités dans les pays en développement. En 2003, l'ISU, en coopération avec le Siège de l'UNESCO, l'IUE et la Banque mondiale, a lancé le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) dans le but de mettre en place un système de mesure directe d'une série de compétences de base. Un modèle de rapport national de planification a été fourni aux pays pour leur permettre de planifier les activités nécessaires à LAMP et d'en chiffrer le coût.

22. En 2004, l'UNESCO a élargi l'application du programme relatif au Système d'information pour la gestion de l'éducation non formelle (NFE/MIS), lequel a été conçu dans le cadre du Programme de suivi et d'évaluation de l'éducation non formelle en vue de guider les politiques et la planification et d'améliorer la gestion, la coordination et la mise en œuvre de l'éducation non scolaire aux niveaux national et infranational. Ce programme a d'abord été testé en Tanzanie, au Cambodge et en Inde, puis étendu au Costa Rica en 2004. En 2005, le Maroc, la Jordanie et le Niger ont manifesté leur désir d'y participer.

23. L'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE) soutient actuellement en Namibie un nouveau projet qui tend à renforcer la capacité nationale d'évaluation des programmes d'éducation non formelle et d'alphabétisation destinés aux jeunes gens et aux adultes. Le Bureau de l'UNESCO à Windhoek a continué de fournir un concours pour le renforcement des méthodologies de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Des indicateurs de base ont été définis pour ces deux domaines.

24. L'alphabétisation est le thème du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006*. En mettant l'accent sur l'alphabétisation, on contribuera à conforter le rôle central qu'elle joue dans tout apprentissage et pour tous les objectifs de l'EPT. Cela permettra aussi de faire saisir à un vaste éventail de décideurs publics et privés la complexité que revêtent les questions d'alphabétisation pour les politiques et les pratiques. L'UNESCO contribue de manière générale au Rapport en accueillant son équipe rédactionnelle, en fournissant un appui logistique, en chargeant un membre de son personnel d'assurer la gestion administrative, en convoquant le Comité éditorial et en y

prenant part, et, pour le présent exercice biennal, en fournissant un concours financier. L'équipe indépendante chargée de la rédaction du Rapport consulte le personnel de l'UNESCO au Siège et hors Siège et, au-delà, le réseau de spécialistes de l'éducation avec lesquels il est en contact ; pour le thème de l'alphabétisation, elle a procédé à une consultation en ligne. Elle confie à des membres du personnel le soin de rédiger des documents de base spécialisés et fait aussi appel à l'IUE, au BIE et à l'IPE. L'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'EPT collabore étroitement avec l'Institut statistique de l'UNESCO pour la collecte et la compilation de l'ensemble des données apparaissant dans le Rapport.

### **Les défis**

25. Comme les autres années et décennies internationales des Nations Unies, la DNUA a pour objet d'offrir un cadre permettant de mobiliser l'attention en la centrant sur les principales questions auxquelles la communauté internationale doit faire face, ainsi que d'assurer l'adoption de mesures concrètes. Après son lancement initial au Siège des Nations Unies et dans les pays, il est évident que le besoin se fait fortement sentir de définir plus clairement son orientation et son but en lui associant un programme soutenu d'interventions, vital pour un effort appelé à durer dix ans. Il apparaît que la plupart des activités, programmes et projets en cours ont une échéance bien déterminée et sont limités quant à la portée, aux ressources et à l'impact sur la qualité des services éducatifs favorisant un développement durable et des transformations sociales.

26. En outre, des programmes bien conçus et de bonne qualité appellent de toute évidence un engagement politique sans faille, des ressources financières à long terme et une infrastructure institutionnelle solide. Bien que les bailleurs de fonds aient répondu aux appels lancés en faveur du soutien de l'enseignement primaire et de l'éducation des filles, le financement de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation des enfants et des jeunes non scolarisés ayant une maîtrise insuffisante des compétences élémentaires n'a pas reçu une attention prioritaire. De par son rôle de coordonnateur de la DNUA, l'UNESCO doit s'attaquer aux problèmes de qualité de l'alphabétisation en s'attachant à ce que celle-ci bénéficie de ressources suffisantes, de programmes de longue haleine et d'une intégration, dans toutes les instances, à la planification sectorielle et nationale du développement. Pour cela, toutefois, il faudra que les réactions aient un caractère plus constructif et qu'une coopération mieux articulée sur une base de renforcement mutuel s'instaure avec les autres organisations des Nations Unies et les partenaires du développement.

27. Pour que l'UNESCO puisse s'acquitter de son mandat au regard des objectifs ambitieux de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, elle a besoin d'engagements durables en termes de ressources humaines et financières. L'Organisation a 50 ans d'expérience pour ce qui est de mettre l'alphabétisation de tous les groupes d'âge au rang des priorités internationales. Elle doit mieux exploiter cette expérience et les leçons qui en ont été tirées afin de doter la Décennie de l'assise, de l'infrastructure et de la souplesse voulues pour pouvoir offrir aux États membres les services durables et de qualité qu'ils escomptent. Un engagement permanent de sa part sera encore plus nécessaire eu égard aux autres questions, souvent urgentes, occupant la scène internationale, si elle veut faire en sorte que l'alphabétisation pour le XXI<sup>e</sup> siècle soit abordée de façon pertinente et durable. À cette fin, il conviendra de tirer parti au maximum de la prochaine réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous, qui aura lieu à Beijing et du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2006.

***Projet de décision proposé***

28. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant la décision 169 EX/3.4.3 dans laquelle il invitait le Directeur général à travailler en relation étroite avec ses partenaires de la Décennie en vue de faire en sorte que l'alphabétisation soit acquise, à suivre constamment les progrès de la Décennie, à soumettre un rapport à l'Assemblée générale ainsi qu'au Conseil exécutif tous les deux ans et à renforcer l'aide fournie aux États membres qui en ont besoin,
2. Ayant examiné le document 172 EX/10 sur l'état d'avancement de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation,
3. Prie le Directeur général de favoriser, à l'échelle de l'Organisation tout entière, un engagement accru à l'égard de l'alphabétisation de tous les groupes d'âge et de faire en sorte qu'une action concertée et durable soit menée avec ses bureaux hors Siège et ses instituts spécialisés ainsi qu'avec les partenaires de l'UNESCO afin de réaliser les objectifs de la Décennie ;
4. Invite le Directeur général à suivre constamment les progrès de la Décennie en coopération avec ses partenaires de la DNUA aux niveaux régional et international et à établir un rapport en vue de le soumettre à l'Assemblée générale à sa soixante et unième session ainsi qu'au Conseil exécutif à sa 177<sup>e</sup> session, à l'automne 2007.